

COMMUNE DE MAROLLES-LES-BRAULTS

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

2024/01/11
N° 03

DATE DE CONVOCATION :

5 JANVIER 2024

DATE D’AFFICHAGE :

5 JANVIER 2024

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 23

Présents : 15

Votants : 18

L’an deux mille vingt-quatre, le onze janvier à vingt heures trente minutes, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué s’est réuni à la Mairie Annexe (*salle Jean de la Fontaine*), en séance publique sous la présidence de Monsieur Francis BELLUAU, Maire

Étaient présents : Francis BELLUAU, Anne-Marie GARNIER, Jean COCHIN, Jean-Claude BOULARD, Annie COSME, Christelle DEROYE, Jennifer DIOT, Catherine FOULARD, Philippe GAGNOT, Alain GALLET, Christophe GOUSSÉ, Viviane GROUARD, Sylvie HÉRON, Martine MALASSIGNÉ, Bruno TISON.

Étaient absents excusés :

Karine NEEL donne procuration à Bruno TISON
Guillaume TERTEREAU donne procuration à Francis BELLUAU
Anaïs BOUCHER donne procuration à Anne-Marie GARNIER
Patrick BOULAY
Lucas JUIGNÉ
Laetitia ROSSI
Julie HEUZARD
Jean-Louis CECCANTI

Secrétaire de séance : Alain GALLET

OBJET : Convention Région Pays de la Loire Tour

En vue de l’accueil du départ de la 4^{ème} et dernière étape du « Région Pays de la Loire Tour » le 5 avril prochain, les services de la Région ont fait parvenir un projet de convention qu’il convient de valider.

Ce projet de convention rappelle l’engagement financier de la commune à verser une subvention de 30 000 € au profit de la Région, liste les obligations de chacun des partenaires et notamment les actions à la charge de la Commune :

- Ligne de départ (*marquage + barriérage*),
- Mise à disposition d’un espace pour accueillir le « village départ » (*1000 m² minimum*),
- Mise à disposition de parkings (*organisation, véhicules courses, VIP, camping-car, visiteurs*),
- Mise à disposition de salles (*commissaires, briefing, accueil bénévoles*),
- Organisation d’un petit-déjeuner d’accueil pour environ 150 personnes,
- Mise à disposition d’environ 30 signaleurs,
- Prise en charge financière des services de secours au public (*devis en cours*)

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer ce projet de convention.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

AUTORISE à l'unanimité des membres présents et représentés Monsieur le Maire à signer le projet de convention avec la Région concernant l'accueil du départ de la 4^{ème} étape du « Région Pays de la Loire Tour »

Fait et délibéré à Marolles-les-Braults, le onze janvier deux mille vingt-quatre.

Francis BELLUAU,
Maire,